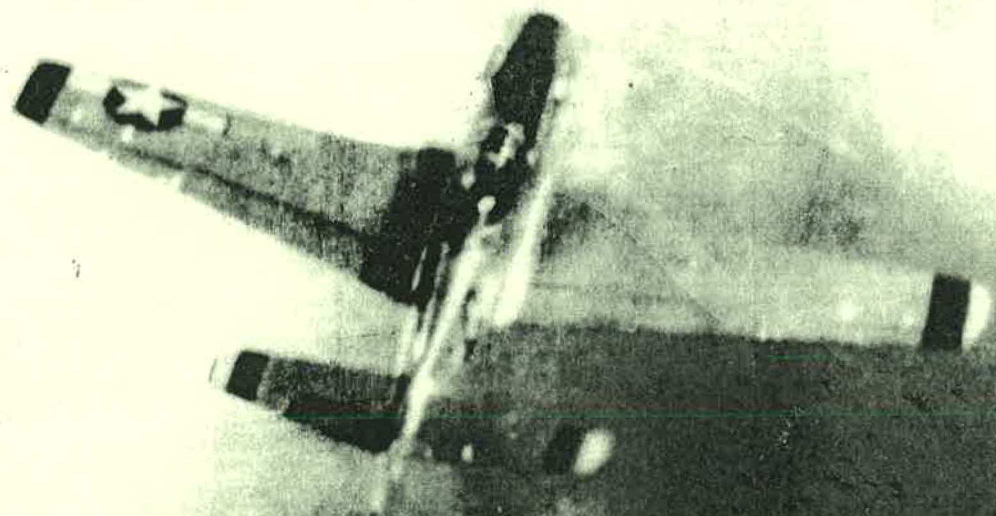
INFO

OVNI



N°1

AVERTISSEMENT.

L'affaire dont nous allons relater ci-dessous l'ensemble des péripéties est une des plus délicates dont nous ayons eu à nous occuper. Elle offre pourtant toutes les garanties d'authenticité voulues.

L'enquête auprès du témoin extrêmement coopératif a pu être menée sur les lieux dans des conditions idéales.

La présence parmi les investigateurs de spécialistes hautement compétents a permis de recueillir des éléments d'une valeur inestimable.

Il a même été possible de faire revivre au témoin, plongé dans un état somnambulique profond, toute une partie de son expérience et cela sur les lieux même où elle s'était produite et dans des circonstances pratiquement identiques.

Malgré cela, il ne nous a pas été possible de déterminer si cette " rencontre rapprochée avec un OVNI " constitue un phénomène réellement OBJECTIF ou si elle n'est qu'un vécu purement SUBJECTIF. Dans cette passionnante affaire, il ne semble pas possible de faire la part du rêve et celle de la réalité. Et cette impossibilité à se faire une opinion est extrêmement frustrante.

Nous tenons aussi à préciser qu'alors que notre enquête venait tout juste de commencer, malgré notre avis plusieurs fois formulé et malgré la demande écrite de notre camarade Gérard Nicoulaud (qui ayant découvert cette affaire en avait rédigé un rapport sommaire qu'il nous expédia ainsi qu'à L.D.L.N.), à la Rédaction de " Lumières dans la Nuit ", " ON " jugea quand même bon de publier sur cette affaire le compte rendu sommaire qui pour rester dans les limites de la vérité ne constitue pas moins qu'un pâle reflet de cette dernière. (Cf L.D.L.N. n° 167 p. 3I-32).

Comme nous l'avons déjà signalé à notre Ami F.Lagarde, nous ne pouvons que déplorer un tel comportement extrêmement navrant. Nous espérons qu'à l'avenir L.D.L.N. aura la patience d'attendre la fin d'une enquête avant d'en publier des bribes désordonnées.

D'autre part, en raison de la profession du témoin, nous tairons le nom de ce dernier afin que l'aventure qu'il vécut ne puisse lui nuire dans l'administration où il est employé.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes, dont la plupart tiennent à conserver l'anonymat, et qui nous ont apporté leur aide et leurs compétences dans l'étude de cette affaire.

LE TEMOIN.

En général, dans nos rapports, nous n'avons pas coutume de commencer par parler du témoin, mais exceptionnellement, nous allons le faire. En effet, certaines péripéties de son aventure pourraient paraitre insignifiantes à un lecteur qui n'aurait pas connaissance de la personnalité, et surtout du PASSE du témoin. Par contre, en étant au courant de ces points, certains éléments ne manqueront pas de prendre une résonnance bien différente.

Le témoin, Monsieur P. Maurice est né à USSEAU en 193I.

L'élément marquant de son passé consiste en sa carrière de Légionnaire. Il a "fait" l'Indochine et l'Algérie.Il a vécu là des situations " extrêmes " et a plusieurs fois été "obligé de tuer pour ne pas être tué ".

De retour à la vie civile, il a trouvé une place de machiniste à la R.A.T.P. Actuellement encore, il conduit journellement un car sur une ligne de banlieue de la région parisienne.

De par sa profession, il est contraint de passer régulièrement des examens cliniques extrèmement minutieux qui ont toujours révélé chez lui une constitution parfaite tant sur le plan physique que sur le plan mental. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur le détail du dernier examen qu'il ait passé DANS LES JOURS QUI SUIVIRENT SON AVENTURE.

Il réside actuellement dans la région parisienne.

Il est marié et père d'un enfant.

Comme il est proche de l'âge de la retraite, il s'est acheté une petite maison de campagne à " La Chaumette " commune de Bussière-Saint-Georges en Creuse, où il compte finir ses jours. C'est près de cette proprieté qu'il était venu remettre en état qu'il allait vivre son extraordinaire aventure.

Précisions encore que d'après les contacts que nous eu avec lui et en fonction des échos qui nous sont parvenus des personnes le connaissant bien, Monsieur P. est un homme " chaleureux, très agréable et surtout extraordinairement bon vivant ". A titre anecdotique, disons qu'au cours d'une des soirées que nous avons passées avec lui, il nous raconta mille histoires désopilantes qu'il eut l'occasion de vivre en tant que conducteur de car...

Le principal " interprète " étant présenté, il ne nous reste plus qu'à rapporter les faits dont il fut le "témoin" ou " l'acteur "...

LES FAITS.

L'affaire se déroula dans la nuit du 17 au 18 Janvier 1977. Monsieur P. avait profité d'un congé de quelques jours pour venir à sa maison de campagne à " La Chaumette " commune de Bussière-Saint-Georges en Creuse afin de réaliser quelques travaux d'aménagement de sa cuisine. Il était venu seul, ayant laissé sa famille à Paris.

Après avoir travaillé toute la journée, il se rendit dans le bistrot voisin " Chez Grand Père" pour y passer agréablement la soirée. Il veilla ainsi jusque vers minuit en jouant aux cartes avec des amis. Durant cette partie de belote, il ne but que très modérément et prit congé parfaitement lucide. Il raccompagna ses amis jusqu'à leur voiture et les regarda s'éloigner. Le temps était clair, les étoiles très visibles et le froid très vif. Il n'y avait ni givre, ni neige, ni vent.

Et c'est à ce moment que prit place la première anomalie.

Au lieu de rentrer chez lui, à cinquante mètres de là, Monsieur P. retourna chez "Grand Père". Sans dire un mot, il s'assit, se roula une cigarette (qui jouera un rôle important dans la suite de l'aventure)qu'il coinça entre ses lèvres sans l'allumer, et enfin, sortit à nouveau.

OR, MONSIEUR P. N'A PLUS AUCUN SOUVENIR DE CET ETRANGE COMPORTEMENT. Nous en avons connaissance uniquement par le témoignage de Grand Père qui fut des plus surpris par cette attitude de Monsieur P. qui durant toute la séquence conserva un regard hagard.

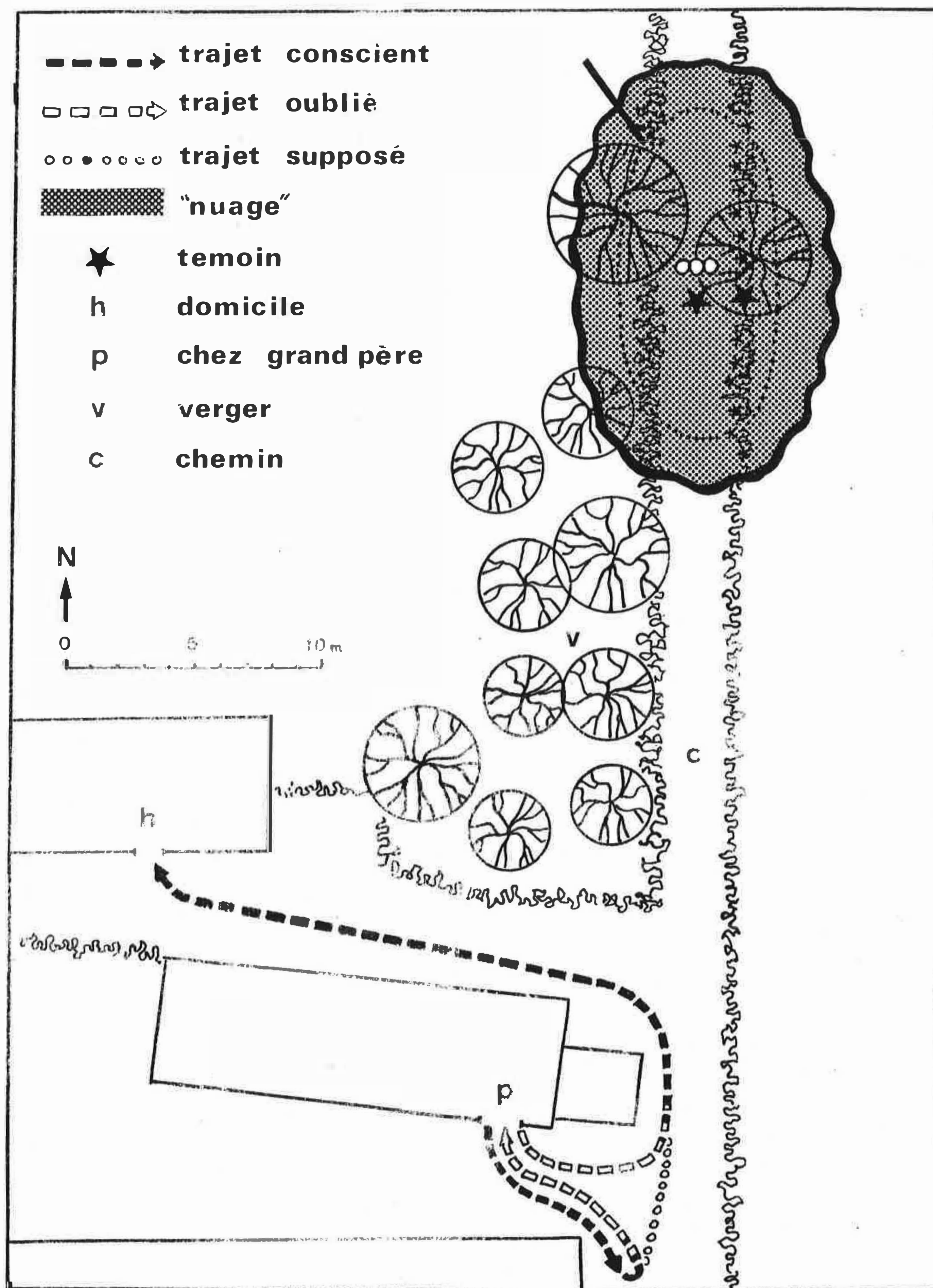
Monsieur P. se retrouva donc dehors pour la seconde fois, persuadé qu'il venait juste de quitter ses amis. Dans le noir, il se dirigea vers sa maison (une cinquantaine de mètres à parcourir), arriva devant sa porte, chercha sa clef dans sa poche, l'approcha du trou de la serrure.....

...... ET SE RETROUVA EN TRAIN DE CHOIR SUR LES FESSES DANS UN TAILLIS BORDANT UN CHEMIN, A UNE CINQUANTAINE DE METRES DE SA PORTE !

Monsieur P. est catégorique là-dessus, le passage de devant sa porte à sa chute dans le buisson fut INSTANTANE, sans aucune impression de déplacement. Cela n'avait aucun rapport avec ce qu'il aurait pu ressentir s'il y avait été projeté. En une fraction de seconde, il se retrouvait dans une autre situation et dans un autre lieu. Il tomba lourdement sur les fesses, comme si, ayant été assis sur une chaise, cette dernière se soit brusquement dématérialisée, mais cette chaise hypothétique aurait dû se trouver nettement au-dessus du sol, car d'une part Monsieur P. ressentit le choc très violemment, plus fort que s'il était tombé de sa propre hauteur, mais surtout, il est certain qu'avant de prendre contact avec le sol, SES PIEDS NE TOUCHAIENT PAS TERRE ! Il traversa donc une masse épineuse assez dense, s'égratigna copieusement, surtout à la tête,mais curieusement ne ressentit pas la douleur causée par les épines. Il souffrit uniquement du choc violent qu'il éprouva à la base de la colonne vertébrale.

En même temps qu'il enregistrait physiquement cette chute, il prit conscience d'une foule de choses dont la plus étrange et la plus inexpliquable est certainement celle contenue dans cette étonnante déclaration qu'il nous fit :

les lieux



trajet conscient
trajet oublié
trajet supposé
"nuage"
temoin
h domicile
p chez grand père
v verger
c chemin
N
0
5
10 m
v
c
h
p

" A ce moment là, je me suis senti REDEVENIR un homme !... J'ai réalisé qu'il m'était arrivé quelque chose de vraiment incompréhensible... Impression de ne plus être un homme ... J'étais... Je ne sais pas ... Non, ce n'était pas comme si j'avais été mort et que je sois redevenu vivant... Je ne peux pas vous expliquer ..."

- Note : C'est nous qui avons "souligné" le verbe redevenir car il est bien certain qu'il implique qu'AVANT que le témoin vive sa chute, il avait du se passer quelque chose ... une séquence durant laquelle, IL N'ETAIT PLUS UN HOMME! Mais, ainsi que nous le verrons plus loin, et malgré nos efforts il ne nous fut pas possible de déterminer ce qui s'était passé.

Toujours en même temps, Monsieur P. prit conscience qu'il était partiellement paralysé. Il tenta de se relever, mais ses jambes et son corps en dessous de la ceinture refusaient d'obéir à sa volonté. De plus, il " sentit " sur son visage une lumière dorée venant d'en haut. Alors, il leva les yeux,et il VIT !...

Au-dessus de lui, à la verticale du chemin se tenait une masse sombre, énorme, un "nuage noir", une "coupole" ovale de 20 m de long et de 10 m de large , immobile à hauteur du sommet des arbres. Ce nuage très sombre, plus sombre que la nuit possédait deux particularités.

D'une part, le pourtour de la masse sombre "ondulait", le témoin nous mima ce mouvement en écartant les bras et en leur imprimant une lente ondulation, comme les battements d'ailes d'un oiseau ... Et la comparaison alla bien plus loin car effectivement , Monsieur P. se sentit " comme une petite souris paralysée de terreur sous un émouchet planant au-dessus d'elle ".

D'autre part, au centre de la masse sombre brillaient trois "yeux" . En fait il s'agissait de trois disques lumineux d'environ vingt centimètres de diamètre, mais Monsieur P. eut tellement l'impression d'une " présence l'observant " qu'il assimila ces disques à un regard.

Le disque central était parfaitement immobile et émettait une lumière dorée qui sous la forme d'un étroit rayon tombait sur le visage du témoin. De part et d'autre, les deux disques latéraux, identiques au central, étaient animés d'un lent mouvement de va et vient alternatif. Ils recouvraient partiellement le disque central, lentement, le disque de droite s'éloignait vers la droite jusqu'à n'être plus que tangent au disque central avec lequel il restait en contact , puis lentement toujours il revenait à sa position initiale. C'était alors au disque de gauche de partir vers la gauche dans un mouvement similaire et ainsi de suite. Les disques latéraux ne se séparaient jamais du disque central mais ne le recouvraient jamais complètement, si bien que Monsieur P. est persuadé que le rayon lumineux lui tombant sur le visage était uniquement émis par la partie visible en permanence du disque central.

Malgré cette source lumineuse lui tombant sur les yeux et qui aurait pu provoquer un "aveuglement", le témoin n'en discernait pas moins les contours ondulants de la masse sombre, plus sombre que tout le reste ...

Et d'ailleurs, ce "reste" était des plus étranges ... Monsieur P. ne voyait plus rien de la réalité de son environnement. Alors qu'il aurait du distinguer plus ou moins la silhouette des arbres et des haiesautour de lui, il ne voyait plus rien que du noir ... et des FLEURS !

En effet, comme accrochées au-dessus de lui, à sa droite et à sa gauche, il y avait des dizaines de "fleurs" d'un blanc très pur, presque lumineuses. Elles étaient disposées comme si elles avaient été fixées aux extrémités des branches de la haie, mais alors que le chemin était bordé de haies de chaque côté, les "fleurs" n'apparaissaient que du côté où le témoin se trouvait, elles s'étendaient sur cinq mètres environ de part et d'autre et constituaient un spectacle d'une"beauté magnifique et irréelle". Ces "fleurs" ressemblaient à des "vioches ", c'est à dire qu'elles avaient la forme d'une petite touffe de trois ou quatre fins pédoncules à l'extrémité desquels s'épanouissaient comme une petite masse cotonneuse. l'ensemble ayant à peu près la taille d'une balle de ping pong. Cette profusion florale se détachait nettement sur le noir total environnant le témoin et l'ensemble était parfaitement immobile.

Mais revenons à Monsieur P. qui prit conscience d'un coup de tout cela et qui ne l'oublions pas était toujours assis au sol dans le buisson où il venait de choir.

C'est alors qu'il eut un comportement des plus étonnants.

IL LEVA DES BRAS SUPPLIANTS VERS LA MASSE SOMBRE, ET IL SE MIT A "LES"IMPLORER !

A implorer QUI ???

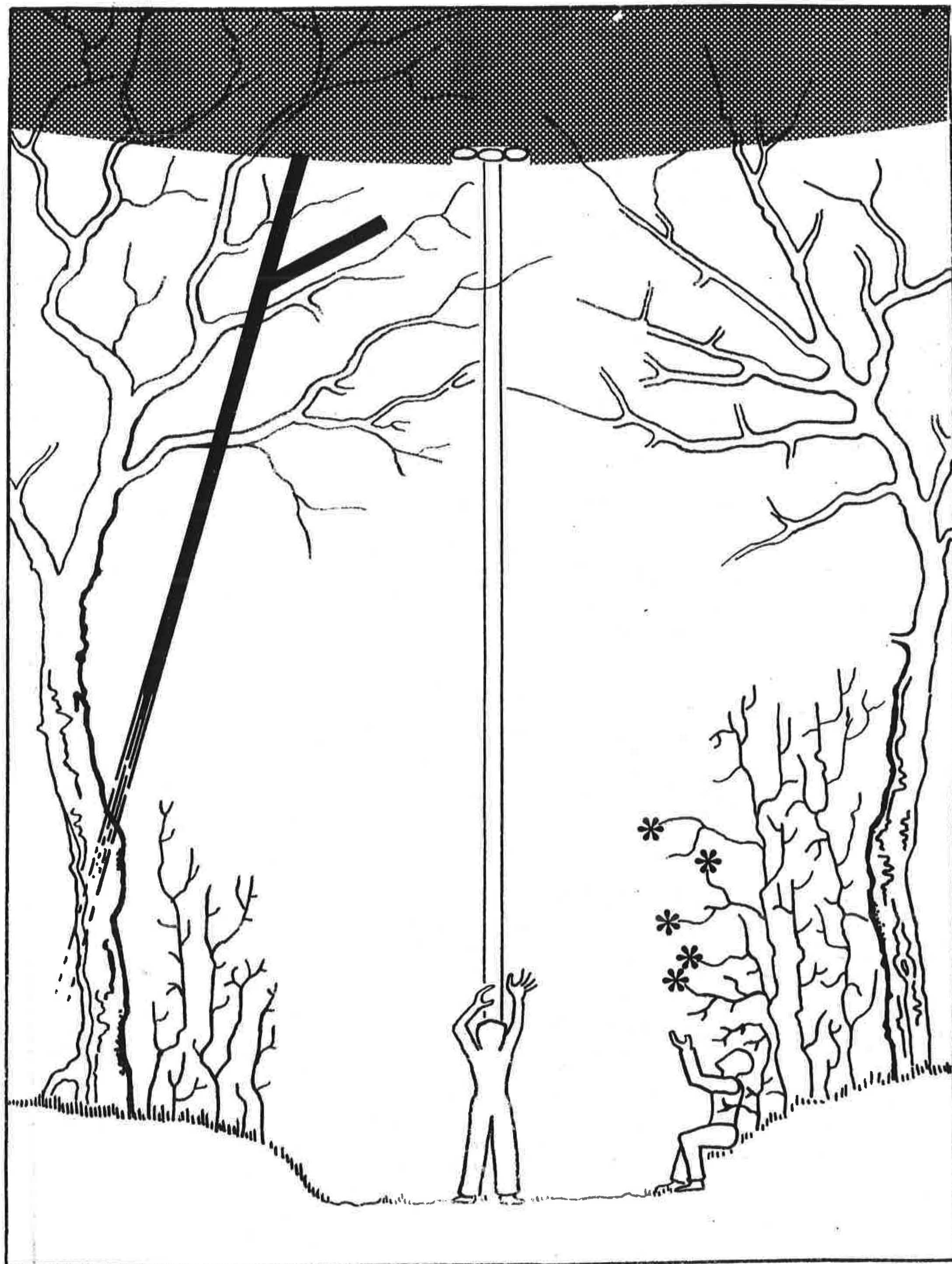
Nous ne le savons pas et lui non plus, mais il avait la conviction qu'ILS étaient là et qu'ILS le regardaient !

Monsieur P. ressentait une terreur atroce et inexprimable. Au cours de son passé de légionnaire, il lui était arrivé d'avoir eu à subir des peurs paniques, mais là c'était encore bien pire. Comme il nous expliqua, " A la guerre, on est devant un homme, on se débrouille pour tirer le premier, il faut tuer avant d'être tué, mais là, là... devant moi, il n'y avait rien, que le vide, l'inconnu ...".

Alors, il se mit à LEUR parler, débitant des phrases étonnantes parmi lesquelles nous retiendrons celles-ci :

" Je vous en supplie, laissez-moi ... Je suis un pacifiste (étrange confession pour un ancien légionnaire) ... Emmenez-moi, mais ne faites pas de mal à mon foyer (pourquoi dit-il cela alors que sa femme et son fils se trouvaient à 400 Km de là, il ne le sait pas lui même) ... Répondez moi ... Dites au moins quelque chose ..."

reconstitution



Mais rien ne se manifesta. Monsieur P. leva même la main dans l'espoir qu'ILS allaient la lui serrer ...

Puis, machinalement, et comme il avait toujours aux lèvres la cigarette qu'il s'était roulée chez "Grand Père", il chercha son briquet et essaya de l'allumer, mais en vain. Le briquet de marque "Cricket" et d'un maniement pourtant extrêmement simple refusait même de produire la moindre étincelle. Monsieur P. le remit donc en poche et après cet intermède des plus incompréhensibles pour un homme se trouvant dans sa situation (mais peut-être voulut-il par ce réflexe de fumeur se raccrocher à quelque chose d'humain et de terrestre), il reprit ses supplications.

Alors qu'il était toujours assis dans son buisson, la moitié inférieure du corps paralysée et dans l'incapacité de se remettre debout, il finit par leur dire :

" Au moins, laissez moi me lever ..."

Il y eut alors comme une vibration sur lui, il se leva comme un automate, fit deux pas en avant d'une façon mécanique, se retrouva au milieu de l'étroit chemin, incapable d'avancer ou de reculer, comme si ses pieds avaient été collés au sol.

Plusieurs phénomènes accompagnèrent son déplacement.

D'abord, le rayon lumineux qui lui tombait sur les yeux le suivit sans quitter son visage.Sa source, le disque central, se trouvait alors pratiquement à la verticale du témoin puisque dans cette phase pour la regarder (Monsieur P. était comme hypnotisé par ces "yeux"), il devait complètement basculer la tête en arrière, son regard étant levé à 80°.

De plus, Monsieur P. immobilisé au milieu du chemin se mit à trembler, mais son tremblement n'avait rien à voir avec un tremblement physiologique ou psychologique comme aurait pu en provoquer le froid (réel) ou la peur panique qu'il ressentait. Il était comme violemment secoué par une force étrangère, avec une telle INTENSITE QU'IL POUVAIT ENTENDRE SES PIECES DE MONNAIE TINTER DANS SES POCHES ! Son corps était agité sur une amplitude de 15 à 20 centimètres !

C'est à ce moment là aussi que Monsieur P. prit conscience qu'il était envahi par un mal de tête atroce, chacune de ses pulsations artérielles résonnant comme un coup de cloche, il pensa que son crâne allait éclater.

En même temps, il sentait autour de lui comme un violent courant d'air tourbillonnant. Alors que jusque là le phénomène avait été relativement statique (à l'exception des ondulations périphériques et des mouvements des "yeux") et parfaitement silencieux, brusquement Monsieur P. se retrouva au centre d'une agitation bruyante. Il ne voyait toujours rien d'autre que la masse sombre, les "yeux" et les "fleurs", mais il entendait distinctement les branches des haies et des arbres qui s'agitaient violemment, secouées par le souffle intense.

Or, curieusement, les "fleurs blanches légères " qui pour lui devaient être accrochées aux extrémités des branches DEMEURAIENT ELLES PARFAITEMENT IMMOBILES !

La masse sombre aux trois "yeux" était toujours immobile au-dessus de lui, le fin rayon toujours fixé sur son visage... et Monsieur P. reprit ses supplications :

" Qu'est ce que vous me voulez ? ... Emmenez moi si vous voulez... Je suis un pacifiste ... Laissez moi ... Qui êtes vous ?... Que me voulez-vous ? Montrez-vous ... "

Mais cette fois, chacun de ses propos entraînait une modification des phénomènes environnants. Lorsque Monsieur P. SUPPLIAIT, il n'était plus secoué et son mal de tête s'atténuait jusqu'à presque disparaitre, mais quand il POSAIT UNE QUESTION, il était secoué avec plus de violence. Si bien que pour lui, l'intensité de sa douleur cérébrales et la violence plus ou moins grande avec laquelle il était secoué devaient constituer des sortes de REPONSES CODEES !

A un moment, il entendit même dans sa tête : "ON NE VOUS VEUT PAS DE MAL ", comme s'il s'était agi d'un message télépathique.

Il LEUR demanda aussi la permission de fumer la cigarette qu'il avait en vain essayé d'allumer alors qu'il était assis dans le buisson et qu'il avait conservée , maintenue au coin des lèvres(cette présence ne l'empêchant nullement de parler, ainsi qu'il nous en fit la démonstration, Monsieur P. possède les automatismes lui permettant de parler avec la cigarette "au bec"). Aussi étonnant que cela puisse paraitre, le briquet qui dans l'épisode précédent avait refusé de fonctionner, remplit cette fois parfaitement son office. Monsieur P. se souvient alors parfaitement avoir "tiré" sur sa cigarette, mais il est incapable de se rappeler s'il la fuma jusqu'au bout. (Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce point précis un peu plus loin).

Monsieur P. resta donc un long moment difficile à estimer, immobilisé et comme prisonnier sous cette masse sombre à LES implorer. Il ressentait une terreur atroce et se sentait complètement à LEUR merci.

Il savait qu'ILS auraient pu faire de lui ce qu'ILS auraient voulu.

Puis brusquement, les deux "yeux" latéraux disparurent (le témoin ne put préciser comment, s'étaient-ils fondus avec le disque central ? ... s'étaient-ils éteints ? ...) et du disque unique subsistant jaillit un cône de lumière dorée qui enveloppa complètement le témoin et qui à la base pouvait avoir un mètre cinquante à deux mètres de diamètre, soit à peu près la largeur du chemin. Le souffle tourbillonnant devint plus fort et le bruit plus intense.

La lumière s'éteignit d'un coup.

Monsieur P. eut alors juste le temps de voir sous la masse sombre une longue "patte". Cette "patte" était en fait une tige sombre, droite et rigide de vingt centimètres de diamètre et qui descendait vers le sol, légèrement en oblique en s'éloignant du témoin. Elle était fixée à la masse sombre, pratiquement au bord de cette dernière et à l'extrémité la plus éloignée du témoin, en face de lui et légèrement à gauche. Monsieur P. ne l'avait pas remarquée avant. Son extrémité inférieure disparaissait à gauche derrière la haie que le témoins pouvait voir à nouveau en silhouette, et touchait peut être le sol. Dans sa partie supérieure, elle était munie d'une courte ramification oblique à 45°, mais cette ramification s'arrêtait dans le vide et ne rejoignait pas la masse sombre.

Monsieur P. ne put détailler davantage car à ce moment, le souffle devint un véritable typhon, provoquant un bruit énorme. La masse sombre commença à s'élever en tourbillonnant sur elle-même, mais curieusement, la "patte" qui s'élevait elle aussi n'accompagna pas ce mouvement rotatif et demeura à la même place. Le témoin put la voir en entier et estima sa longueur à une dizaine de mètres. Le tourbillon s'accentua encore et à une vitesse incroyable la masse sombre disparut EN S'ELEVANT EN TOURBILLONNANTET EN SE RETRACTANT SUR ELLE MEME COMME UN LIQUIDE QUI S'ENGOUFFRERAIT A L'INTERIEUR D'UN ENTONNOIR RENVERSE ! Cette disparition très rapide se fit pratiquement à la verticale, légèrement en oblique, face au témoin.

Monsieur P. enregistra aussi que les "fleurs " blanches avaient disparu, mais il est incapable de dire quand et comment.Mais il ne s'attarda pas à détailler les lieux. APRES LES LONGUES MINUTES QU'IL VENAIT DE PASSER LA, il constata qu'il était à nouveau maître de son corps. Autour de lui le paysage nocturne était " comme en plein jour ", c'était comme s'il avait eu un bandeau devant les yeux et qu'on lui ait brusquement enlevé, il voyait comme lorsqu'il y a un magnifique clair de lune ...

Il se rua en hurlant, en pleurant, en criant et en appelant "au secours" jusque chez "Grand Père", il martela laporte à coups de poings...

Bien sûr. Grand Père vint ouvrir et se trouva devant une véritable loque humaine gémissant et pleurant, faisant de son aventure un récit décousu et entrecoupé de sanglots et de tremblements spasmodiques. Grand Père ne comprit rien à ce qui avait pu se passer, il venait d'être réveillé en sursaut car il y avait longtemps qu'il s'était couché ... PUISQU'IL Y AVAIT UNE HEURE UN QUART QUE MONSIEUR P. L'AVAIT QUITTE APRES LA PARTIE DE BELOTE.

Les suites

Cette nuit là, Monsieur P. ne put pas retourner coucher seul chez lui. Dans son état, Grand Père décida de la garder à la maison et lui offrit un lit. Le témoin eut d'énorme difficultés à trouver le sommeil. Avant de s'endormir, il remarqua pourtant un fait étrange. Dehors, la nuit était très claire, il gelait très fort, Monsieur P. venait d'y passer une heure un quartvêtu d'un SIMPLE VESTON, et pourtant à aucun moment il ne ressentit les atteintes du froid.

Mais son esprit avait été considérablement marqué, et alors qu'il cherchait le sommeil, chaque fois qu'il se tournait vers le lieu de son observation, il "revoyait" la masse sombre aux trois "yeux". A TRAVERS LE MUR, mais là il le reconnut sans peine par la suite, c'était son imagination qui travaillait. Il finit par s'endormir d'un sommeil agité, sa tête le faisant toujours horriblement souffrir, mais plusieurs fois, il se réveilla, en sueurs, tremblant et agité de crises de sanglots.

Dès le lendemain, on fit venir un mèdecin de Boussac qui constata un "état de choc" intense et mis le témoin sous tranquillisants. Mais malgré les médicaments, le mal de tête atroce dura plusieurs jours.

Dans la journée, un peu remis de ses émotions, Monsieur P. voulut "en avoir le coeur net" et il eut le courage de retourner sur les lieuxde son observation. Il repéra tout de suite la trouée que sa chute avait provoquée dans la haie, le sol pourtant dur portait l'empreinte de ses fesses et de ses talons. En fonction de ce point parfaitement déterminé, il put constater que la masse sombre était forcément au-dessus d'un pommier et d'un noyer (situés de part et d'autre du chemin) et qui faisaient neuf à dix mètres de haut. Sur les branches de la haie , il ne trouva aucune trace des petites fleurs, et chose qui l'intrigua énormément, IL NE PARVINT PAS A RETROUVER LE MEGOT, OU LE RESTE, DE LA CIGARETTE QU'IL AVAIT COMMENCE DE FUMER SOUS L'OBJET !

Bien entendu, son aventure se répandit comme une traînée de poudre dans le village où elle provoqua un vif émoi. Un de ses partenaires à la belote de la veille était justement un cousin de Gérard Nicoulaud, un de nos amis correspondants, habitué à réaliser des enquêtes pour L.D.L.N.

L'ENQUETE PRELIMINAIRE.

Gérard Nicoulaud se rendit aussitôt sur les lieux et mena son enquête les 19 et 20 Janvier, soit le lendemain et le surlendemain de l'observation.

Il rédigea un rapport préliminaire qui a l'immense mérite d'établir parfaitement la répartition chronologique d'ensemble des faitsalors que ces derniers étaient présents, ô combien, dans la mémoire du témoin.

Bien entendu, les lieux furent passés au peigne fin, à la recherche de traces éventuelles, particulièrement de l'autre côté de la haie de gauche, là où la "patte" aurait pu toucher le sol. Mais rien ne fut trouvé.

L'enquête préliminaire permit aussi d'établir plusieurs points extrêmement importants :

- La montre de Monsieur P. continua de fonctionner normalement.

- La clef qu'il s'apprêtait à introduire dans la serrure alors qu'il se retrouva en train de choir fut découverte normalement dans sa poche droite (M. P. est droitier).

- Dans le proche voisinage, il n'y avait aucun animal qui aurait pu manifester à sa façon la présence de l'objet.

- Dans le village, personne n'avait rien entendu, pas même Grand Père pourtant à une cinquantaine de mètres du lieu où "souffla le typhon" décrit par le témoin.

- Enfin, Monsieur P. ne put jamais faire le récit de son aventure sans être aussitôt repris de tremblements et de crises de larmes.

Après cette enquête préliminaire (figurant dans les documents annexes de notre dossier)il apparut clairement à Monsieur P. QU'IL S'ETAIT PASSE AUTRE CHOSE

En effet, le pauvre homme avait conscience d'être resté PLUSIEURS MINUTES SOUS L'OBJET, mais assurément pas plus d'une demi-heure. Or son aventure avait duré une heure un quart en temps réel.

A QUOI POUVAIT DONC CORRESPONDRE SON TROU DE MEMOIRE QUI COMMENCA AU MOMENT OU IL S'APPRETAIT A INTRODUIRE SA CLEF DANS SA SERRURE ET QUI PRIT FIN AVEC SA CHUTE DANS LE BUISSON A CINQUANTE METRES DE LA ?

Monsieur P. ETAIT PARFAITEMENT CONSCIENT QU'IL LUI MANQUAIT PRES D'UNE HEURE DE SA VIE et comme il voulait savoir ce qui s'était passé, il manifesta le désir très fort d'être interrogé sous hypnose.

Mais comme son congé prenait fin, il dut rentrer chez lui dans la région parisienne.

Juste avant son départ, ses bras furent l'objet de picottements intenses, comme lorsque l'on a les "fourmis", mais en plus fort.

Arrivé chez lui, il raconta l'aventure à son épouse. Il perditle sommeil et maigrit de six kilogrammes.

Puis il fut assailli par une douleur intense entre les omoplates, comme si une guêpe le piquait. Cette douleur revenait fréquemment mais son épouse eut beau examiner son dos, elle n'y découvrit aucune marque.

Il avait repris son travail mais était dans un état fortement dépressif. Il conduisait son car comme un automate, lui si bavard ne répondait même pas aux voyageurs en leur rendant la monnaie.

Son administration s'inquiéta de sa "conduite" et comme il devait justement passer un examen médical général de contrôle, il fut examiné dans tous les sens. Les médecins CONSTATÈRENT son état de choc mais ne purent s'en expliquer la cause car Monsieur P. se garda bien de leur faire le récit de son aventure.

Une analyse de sang montra que son taux de globules rouges était anormalement faible.

Un électrocardiogramme ne décela aucun trouble cardiaque et un électroencéphalogramme ne révéla aucune anomalie de fonctionnement de son système nerveux.

Il fallut de nombreux mois à Monsieur P. pour se remettre de son extraordinaire expérience. Et chaque fois qu'il était amené à en refaire le récit, il avait la chair de poule et était repris de tremblements et de crises de larmes.

COMMENTAIRES.

Il y aurait bien sûr énormément à dire sur cette affaire étrange, cette RENCONTRE RAPPROCHEE DE TYPE III à septième catégorie d'étrangeté selon Jacques Vallée. Nous nous garderons bien pour l'instant de juger le FOND de l'affaire. Tout au plus allons nous nous livrer à quelques remarques, commentaires et comparaisons sur certains points particuliers de la FORME.

OI/ LE TROU DE MEMOIRE.

Bien entendu, l'élément capital de cette aventure qui souleva à la fois la curiosité des enquêteurs et celle du témoin réside dans le "trou" existant entre le moment où Monsieur P. se prépara à introduire sa clef dans la serrure et celui où il se retrouva en train de choir dans le buisson.

Entre ces deux instants, immédiatement consécutifs pour le témoin, il est possible d'estimer qu'il se passa une demi-heure au minimum et une heure au maximum.

Que fit le témoin pendant ce temps ... Ou, que lui fit-ON ?

Le mystère demeura longtemps total car malgré tous ses efforts, Monsieur P. fut incapable d'en faire remonter le souvenir au seuil de sa conscience. Même dans les rêves et cauchemars qui assaillirent certaines de ses nuits et où il revoyait la masse sombre avec ses "yeux", jamais le moindre élément de ce qui se manifesta pendant le "trou" ne réapparut.

Pour en savoir un peu plus long sur ce qui lui était effectivement arrivé, il fallut attendre le 19/07/1977 ... mais ceci est une autre histoire qui constituera la seconde partie de ce rapport.

O2/ UNE CIGARETTE ET LA CLEF.

Deux objets anodins jouèrent pourtant dans cette affaire un rôle assez important et ce, à l'insu même du témoin.

D'une part, il y a la cigarette que Monsieur P. roula "chez Grand Père" (épisode oublié) et qu'il conserva aux lèvres jusqu'à ce qu'il ait demandé et obtenu (?) l'autorisation de la fumer. Il est d'ailleurs étonnant de constater combien le pauvre homme a pu se raccrocher à ce petit rouleau de tabac, témoignage de son univers "réel" alors qu'il vivait une expérience ô combien traumatisante et totalement "in-humaine".

D'autre part, il y a la clef qu'il s'apprêtait à introduire dans la serrure et qu'il retrouva dans la poche droite de son pantalon, à sa place habituelle.

Une interprétation ufologique classique de son aventure consisterait à dire que Monsieur P. aurait été"enlevé" par un OVNI (ou ses occupants) au moment où il se préparait à rentrer chez lui... Il aurait été entrainé dans l'OVNI dans un but dont nous ne savons rien, et enfin, il aurait été"déposé sans ménagement"dans le buisson où il reprit conscience après qu'ON eut effacé de sa mémoire le souvenir de ce qu'ON lui avait fait subir. Cette interprétation possède deux mérites. Tout d'abord, elle est conforme à ce que l'on sait déjà de certains aspects du phénomène OVNI, Monsieur P. n'aurait pas été ainsi le seul ni le premier à avoir été enlevé et relaché après un "gommage des souvenirs", se référer par exemple au cas de Betty et Barney Hill, un "classique" du phénomène... D'autre part, elle rend compte du fait que dès qu'il revint à lui au moment de sa chute, Monsieur P. savait déjà que des ETRES (?) étaient au-dessus de lui puisqu'il n'hésita pas un seul instant à s'adresser à EUX et à LES Implorer. Malgré le "gommage des souvenirs conscients", il aurait donc gardé d'EUX un souvenir inconscient...

Soit ! Cette éventualité est plausible, mais il nous faut bien alors reconnaitre une chose, c'est que s'il y eut un tel " enlèvement ", il se fit forcément en " douceur ". En effet, toute action violente ou prenant trop le témoin par surprise aurait risqué d'entrainer de sa part un réflexe de défense. N'oublions pas que Monsieur P. ancien légionnaire, est rompu à toutes les ruses du combat au corps à corps et qu'il n'aurait pas manqué de réagir comme il a appris à le faire, s'il avait été l'objet d'une telle agression. Or, si un tel mécanisme défensif avait été mis en action, il est bien certain que la clef qu'il tenait en main aurait été perdue dans la bagarre et la cigarette qu'il avait aux lèvres tout aussi vraisemblablement, mais en fin de compte, l'une ne se serait pas trouvée correctement rangée dans sa poche et l'autre intacte au coin de sa bouche.

En conséquence, nous sommes donc obligés de reconnaitre un "enlèvement en douceur " (si enlèvement il y eut, ce qui reste à prouver) dont la littérature ufologique nous fournit un choix assez important de modalités possibles ... Le témoin fut-il"paralysé" ? Cela expliquerait assez bien le fait qu'au moment de sa reprise de conscience la partie inférieure de son corps refusait encore de lui obéir... Fut-il"téléguidé" ? Cela rendrait assez bien compte de l'automatisme avec lequel il se releva, ou avec lequel on le fit se relever une fois qu'il en eut demandé l'autorisation ...

Chacun est libre de rêver à l'interprétation qui lui convient le mieux tout ce que nous nous contenterons de dire, c'est que CELA se passa en douceur et que si enlèvement il y eut, en aucun cas il revêtit le caractère " violent et théatral " de celui dont fut victime par exemple Antonio Willa Boas, un autre " classique " du phénomène.

03/ <u>L'OBJET</u>

Avouons d'abord que ce terme d'objet est assez impropre puisque le témoin lui même ne l'employa jamais. Monsieur P. parla toujours d'une masse sombre évoquant plutôt un NUAGE.

Une seule fois il employa le mot " coupole " pour désigner la chose qui avait stationné à une dizaine de mètres au-dessus de lui. Jamais il eut l'impression d'avoir affaire à un objet solide, métallique par exemple. C'était simplement une masse dont seule la "patte" entrevue avant la disparition avait un caractère plus " matériel ".

Toujours est-il que cette chose est particulièrement originale. A notre connaissance, c'est la première fois qu'un OVNI possède une structure telle que ses bords puissent être animés d'un mouvement ondulatoire.

La seule observation ayant quelque similitude est rapportée dans Lumières dans la Nuit de Janvier 1972, page 5.

Le 01/10/1971 entre 10 h.50 et 10 h.55, au-dessus de Lacq, Monsieur X. et son épouse observèrent aux jumelles un objet en forme de demi cigare trapu d'apparence métallique autour duquel il y avait " comme un voile de méduse transparent et qui bougeait ".

Notons donc que le phénomène de Bussière Saint-Georges était particulièrement peu conventionnel et que sa disparition, remarquablement décrite " comme un liquide disparaissant en tourbillonnant à l'intérieur d'un entonnoir renversé, est elle, tout à fait unique en son genre.

Précisons encore que les dimensions données par le témoin, vingt mètres de grand axe etdix mètres de petit axe sont purement indicatives car bien difficiles à estimer dans les conditions et sur les lieux de l'observation.

En tout cas l'objet était " très grand " et " très près ".

04/ LES YEUX ET LE RAYON LUMINEUX.

Les sources lumineuses décrites par le témoin sont beaucoup plus classiques et abondent dans la littérature ufologique. Pourtant il est un point qui nous intrigue particulièrement ... Comment Monsieur P. pouvait il discerner les contours sombres de l'objet sur le noir de la nuit et voir en plus qu'ils ondulaient ALORS QU'IL AVAIT UNE SOURCE LUMINEUSE QUI LUI TOMBAIT DROIT DANS LES YEUX ! Même si cette source de lumière n'était pas aveuglante, elle aurait du "noyer" tout le fond et Monsieur P. n'aurait rien du voir d'autre qu'elle... D'ailleurs ne déclara-t-il pas qu'il ne voyait même pas la silhouette des branches des arbres et des haies devant l'objet ... Et là encore, il y a un mystère.

A l'endroit où il se trouvait, le chemin est surplombé par un noyer (à droite) et un pommier (à gauche) dont les branches se croisent et s'entremèlent et fatalement, elles auraient du être visibles en silhouettes devant une source lumineuse située obligatoirement au-delà d'elles par rapport à l'observateur.

Mais il y a plus étrange encore. Comment Monsieur P. peut-il parler d'un étroit rayon lumineux alors que ce dernier lui tombant droit sur les yeux, il ne pouvait le voir que dans son axe et donc en aucun cas en "voir la largeur ..." Où alors, il faudrait supposer que ce rayon lumineux était coudé et commençait d'abord à descendre à la verticale avant de s'incurver en direction du visage du témoin qui aurait alors pu en voir la largeur dans sa partie non directement orientée vers lui ... C'est ce que propose notre ami ufologue du Nord, Dominique Caudron, mais ce n'est pas ce qui ressort de l'explication donnée par le témoin.

Y eut-il un faisceau de lumière compacte comme les OVNI sont coutumiers d'en produire. Il est bien difficile de répondre,mais nous ne le croyons pas. Disons simplement que le témoin eut une vision des plus étranges et des plus inexplicables de ce qu'il avait au-dessus de lui.

Sa perception visuelle de son environnement ne respectait plus les lois de l'optique géométrique et physiologique normales.

Il est alors possible de se demander si cette altération provenait du phénomène lui-même ou si elle prenait naissance directement au niveau des mécanismes perceptifs de Monsieur P.

Un détail nous permet de trancher sans trop grand risque d'erreur ...

05/ UN CLAIR DE LUNE.

Lorsque Monsieur P. nous fit son récit (d'ailleurs intégralement enregistré), un point particulier ne frappa pas tout de suite notre attention.

Il s'agissait de la fin de l'observation, une fois que le phénomène eut complètement disparu. Le témoin nota alors " que c'était comme si on lui avait enlevé un bandeau de devant les yeux ... Qu'il y voyait presque comme en plein jour car il y avait un clair de lune magnifique ...".

Comme nous étions dans l'impossibilité de controler, nous pensions qu'effectivement cette nuit là, la lune était pleine et qu'en raison de la pureté du ciel, elle éclairait remarquablement bien le sol.

Or, le calendrier des P et T est formel, la lune s'était couchée le I7 à I4 h.31 T.U. et ne se lèverait le 18 qu'à 06 h.16 T.U. En tout état de cause, il n'y avait pas de lune à ce moment là, c'est à dire vers 01 h. du matin Comment Monsieur P. pouvait-il alors percevoir un "clair de lune" magnifique ? La lumière des étoiles bien insuffisante pour produire un tel phénomène. De plus, l'OVNI étant disparu, cette " illumination " ne saurait être portée à son compte... Il ne reste donc plus qu'une seule hypothèse plausible : LE SEUIL DE SENSIBILITE VISUELLE DU TEMOIN S'ETAIT CONSIDERABLEMENT ABAISSE ! Juste après son observation, Monsieur P. se mit à jouir durant quelques instants d'une faculté de nyctalopie tout à fait remarquable.

Donc si une de ses facultés perceptives fut modifiée dans un certain sens et pendant un certain temps, on peut se demander de quelles autres modifications elle aurait pu être l'objet durant la présence du phénomène ? Et d'ailleurs, la perception visuelle fut-elle la seule altérée ?...

06/ UN FROID INTENSE

Monsieur P. resta une heure un quart dehors alors qu'il gelait " à pierre fendre ", il n'était vêtu que d'un simple veston léger et pourtant, il demeura complètement insensible au froid. Comme il accomplissait en fait fort peu de mouvements volontaires, il fallait donc que son métabolisme compense d'une quelconque façon la déperdition intensive de chaleur dont il devait forcément être l'objet... On pourrait bien sûr supposer que le phénomène élevait la température ambiante dans son environnement(comme ce fut par exemple le cas à Lusigny près de Troyes en forêt le 20/10/1954) Ce serait plausible, mais il faut bien reconnaitre que le témoin ne remarqua rien de tel.

Donc, en plus des phénomènes perceptifs visuels, le métabolisme de Monsieur P. fut aussi altéré... Et ce n'est pas tout !

07/ PARALYSIE PARTIELLE

Nous ne répéterons jamais assez combien le terme de " paralysie " est impropre à décrire les phénomènes de ce type enregistrés très souvent dans les cas d'observations rapprochées d'OVNI.

Notons que pour cette affaire, la " paralysie " ressentie est "classique" et correspond tout à fait aux cas"semblables." En effet, il ne s'agit pas d'une paralysie clinique mais d'une privation temporaire de la motricité VOLONTAIRE ... Ainsi dans la seconde phase de son observation, alors qu'il était comme cloué au sol, incapable de bouger les pieds pour fuir, Monsieur P. demeura DEBOUT malgré les " secousses " lentes " qui l'agitaient. Il Fallait donc que son tonus musculaire des membres inférieurs se maintienne et qu'en plus, des mouvements inconscients compensent les déplacements du centre de gravité du témoin causés par les tremblements et préviennent toute chute.

Sans qu'il s'en rende compte et alors qu'il se croyait incapable de bouger, Monsieur P. était en fait capable de se tenir debout et de rétablir en permanence son équilibre rompu. DONC LES MUSCLES DE SES MEMBRES INFERIEURS OBEISSAIENT BEL ET BIEN AUX IMPULSIONS DE SON SYSTEME NERVEUX !

Nous nous trouvons là face à un phénomène encore inexplicable mais parfaitement conforme à ce que nous savons de certains aspects du phénomène OVNI.

Cette affaire illustre parfaitement l'hypothèse selon laquelle le phénomène OVNI (ou le psychisme qui en est responsable) serait en mesure d'agir dans un sens ou dans l'autre sur la VOLONTE de certains témoins.

Monsieur P. fut maintenu dans l'impossibilité de se relever jusqu'à ce qu'il en ait demandé l'autorisation, à la suite de quoi il le fit comme un automate pour être à nouveau immobilisé au milieu du chemin ...Une tel le " manipulation " correspond parfaitement à l'impression ressentie par le témoin et exprimée en ces mots : Je me sentais totalement à leur merci, je savais qu'ILS auraient pu faire de moi ce qu'ils auraient voulu ..."

08/ LE TOURBILLON INTENSE.

Nous avons affaire là à une autre manifestation assez fréquente dans les cas d'apparitions d'OVNI, il s'agit du souffle tourbillonnant se produisant parfois sous l'engin. Souffle ressenti directement par le témoin ou observé de loin par son action sur la végétation avoisinante, souffle pouvant même laisser sa "marque" comme ce fut le cas le 27/09/1954 à Prémanon dans le Jura et où, sur les lieux de stationnement AU DESSUS DU SOL de la sphère observée par les enfants, on trouva sur un cercle de 4 mètres de diamètre l'herbe couchée dans le sens des aiguilles d'une montre, aplatie comme dans l'image immobile d'un tourbillon (M.O.C. p.143) alors que l'OVNI responsable de la trace n'était pas d'une taille suffisante pour laisser une telle marque par contact avec le sol.

Et les cas similaires ne manquent pas.

09/ LES TREMBLEMENTS

Les secousses violents qui agitèrent Monsieur P. constituent plutôt un phénomène assez unique dans les anales de l'Ufologie. Non pas que des témoins n'aient jamais été pris de tremblements face à un OVNI ..., mais généralement, de telles manifestations ont une cause reconnue par le témoin lui-même, à savoir : LA PEUR. Monsieur P. avait peur, horriblement peur, il n'eut d'ailleurs aucune honte à le reconnaitre honnêtement devant nous, mais il fut aussi catégorique sur le fait que les tremblements qui le secouèrent vu leur amplitude, ne pouvaient avoir qu'une cause EXTERIEURE. C'était comme si ON le secouait... et ses vêtements, surtout les jambes de son pantalon, battaient autour de ses membres (mais là, le souffle violent pourrait peut-être être seul impliqué). De plus, il convient de ne pas perdre de vue que ces tremblements n'avaient pas une intensité régulière et continue mais qu'ils semblaient modulés en fonction des questions (plus intenses) ou suppliques (plus légers) exprimées par le témoin. De telles "vibrations de l'être" semblant correspondre à un "langage" (tout au moins pour Monsieur P. qui est persuadé qu'il en est bien ainsi) sont à notre connaissance uniques dans l'histoire du phénomène.

10/ DES FLEURS MAGNIFIQUES

Il est un autre élément"unique" et particulièrement déroutant dans cette affaire, c'est la présence des "fleurs" blanches MAGNIFIQUES décorant la haie UNIQUEMENT DU COTE OU LE TEMOIN REPRIT CONSCIENCE. Il aurait été logique et simple de penser que de telles "fleurs" n'auraient pu être que des anomalies physiologiques de la vision consécutives au choc ressenti par Monsieur R. lors de sa chute, en quelque sorte, une forme élaborée du phénomène des "trente six chandelles", mais dans une telle éventualité, ces "fleurs" n'auraient pas pu rester statiques et auraient obligatoirement accompagné les mouvements oculaires du témoin. Ces "fleurs" étaient donc immobiles, mais elles étaient même ANORMALEMENT immobiles puisque pour le témoin, elles ne pouvaient qu'être accrochées aux branches de la haie, violemment agitées elles aussi par le souffle et dont Monsieur R. à défaut de les voir, entendait parfaitement les froissements qu'elles provoquaient.

Ces "fleurs" n'étaient donc pas "normales". Dans le phénomène OVNI, il n'existe à notre connaissance aucun cas semblable. Pour retrouver de telles "fleurs" à la fois magnifiques et "non soumises aux contraintes de l'environnement", il est nécessaire de faire appel à un autre type d'Apparitions, les Apparitions à caractère RELIGIEUX, en particulier les manifestations Mariales.

Bien que cela ne puisse que complexifier le problème, nous sommes bien forcés de nous demander si Monsieur R. n'aurait pas été cette nuit là le centre d'un phénomène d'ordre mystique avec effets DIVERS comme il s'en produit lors de certaines "extases" (Cf. "Le Mysticisme" d'A. Michel C.A.L.)

11/ UNE EXPERIENCE DE TYPE "MYSTIQUE"

Il est possible de se demander en effet si Monsieur R. n'aurait pas ressenti son aventure comme une expérience à caractère plus ou moins "religieux". Plusieurs particularités des circonstances permettent de l'envisager :

-a) Le témoin était comme "extrait" de l'univers réel. Il ne VOYAIT ni les haies, ni les arbres autour de lui. Il ne RESSENTAIT PAS NON PLUS PHYSIQUEMENT le monde qui l'entourait puisqu'il n'éprouva pas la douleur de sa chute au milieu des épines (bien que le lendemain il découvrit de nombreuses traces de griffures sur son corps et en particulier à sa tête) ni ne ressentit le fait qu'il était assis (au début) contre un buisson de houx. De même, il n'EPROUVA PAS non plus la morsure du froid... Mais pour ces deux dernières sensations tactiles (épines et froid) il n'y fit peut être pas très attention, ayant l'esprit accaparé par un phénomène autrement inquiétant.

-b) L'univers réel faisant défaut était remplacé par un autre "univers" n'obéissant pas aux mêmes lois. Nous avons déjà évoqué le problème des "fleurs" immobiles dans le tourbillon. Il en est un autre qui apparut lorsque nous pûmes retourner sur les lieux avec le témoin. Monsieur P. nous avait déjà fourni plusieurs estimations de la hauteur à laquelles stationnait la masse noire: Une dizaine de mètres, pas plus. Or, en revoyant l'endroit un peu plus de six mois plus tard (07/77) il manifesta un très net étonnement devant le pommier à gauche du chemin car le sommet de cet arbrelui semblait PLUS HAUT que l'endroit où se trouvait "la chose". Et effectivement, cet arbre s'élève à un peu plus de 13 m. au dessus du niveau du chemin. Alors... Le témoin a-t-il mal estimé la distance? C'est la solution la plus simple et la plus tranquillisante. La masse sombre avait-elle une structure non "solide" ? Si elle avait été gazeuse, elle aurait pu englober le sommet de l'arbre et correspondre à l'impression ressentie par le témoin... Mais il est aussi possible que cette masse ait correspondu à une réalité "autre"... (Objective ou subjective ? Là est la question)

-c) La situation même du témoin mis en état d'infériorité sous la masse qui le domine telle une divinité omnipotente et de laquelle rayonne une puissance énorme renforcée par un silence " méprisant " semblerait bien correspondre à diverses prétendues rencontres de personnages plus ou moins mythiques avec leur DIEU.

-d) Et puis il y avait aussi chez le témoin cet extraordinaire mélange de terreur et d'émerveillement (surtout ressenti après coup pour ce dernier, il faut bien le reconnaitre).

Toujours est-il que nous n'avons pas manqué de poser LA question à Monsieur P.

Et il nous avoua qu'il n'avait pas du tout ressenti son aventure comme une expérience religieuse.D'ailleurs, il ne croit ni en Dieu ni au diable et pour lui, toutes les "fables" religieuses ne sont que des sornettes.

Donc, si beaucoup de choses dans cette aventure pouvaient faire penser à une expérience mystique, elle ne fut en aucune façon vécue comme telle par le principal intéressé.

Toutefois, notons tout de suite que cette expérience entraina une modification des convictions de Monsieur P. dont nous reparlerons un peu plus loin.

12/ LE BRIQUET.

Pour terminer cette série de remarques, nous voudrions signaler un point de détail tout à fait original et parfaitement inexplicable. Les Ufologues savent depuis de nombreuses années que la présence d'un OVNI peut entrainer diverses perturbations dans son environnement et particulièrement sur certains produits de la technologie humaine :

- Arrets de moteurs (y compris les diesels), extinctions de phares, pannes de secteur ... Mais à notre connaissance, c'est bien la première fois qu'un OVNI met en panne ... un briquet ! Briquet qui ne produisait même pas d'étincelles (pourtant simple transformation par frottement d'énergie mécanique en énergie calorifique). Il serait possible d'invoquer une erreur de manipulation de la part du témoin paniqué. Mais cette explication rassurante est peu vraisemblable pour deux raisons : Ce type de briquet est d'un maniement extrèmement sommaire. Le dit briquet fonctionna normalement dans la seconde phase alors que le témoin était tout autant paniqué et en situation beaucoup plus instable (debout et secoué au lieu d'assis) mais il avait demandé l'autorisation.

L'ENQUETE -

Dans les pages précédentes, nous avons déjà signalé que le témoin réside dans la région parisienne. L'enquête préliminaire de notre ami Nicoulaud fut tout de suite menée sur les lieux mêmes, mais lorsque notre groupe put être opérationnel (pour cette affaire s'entend), il était déjà trop tard, le témoin était retourné chez lui et allait nous demeurer inaccessible pour plusieurs mois.

Nous effectuâmes tout ce qu'il était possible d'effectuer par échange de correspondances... et nous attendîmes ...

En Juillet 1977 Gérard Nicoulaud nous informa de la présence de Monsieur P. et de sa famille à " La Chaumette " et nous organisa un rendez-vous.

Des entrevues que nous eûmes avec le témoin ressortit le rapport ci-dessus rédigé. Mais la rencontre sur le LIEUX, avec l'HOMME nous apporta un complément d'informations du plus haut intérêt. C'est ce dont nous allons parler maintenant.

LES LIEUX

Nous connaissions déjà le hameau de " La Chaumette " car nous avions eu l'occasion d'y effectuer une enquête quelques années auparavant. C'est un petit groupe désordonné d'une dizaine de " feux " tout à fait typique de l'habitat creusois. Les maisons y sont basses, foyer, grange, étables d'un seul tenant. Autour de cette concentration humaine, la campagne forme un bocage plat et " désertique ". Une route départementale traverse le hameau, les autres voies sont des chemins de terre non goudronnés. Bien sûr, il n'y a pas d'éclairage public.

Le chemin où eut lieu la " rencontre " est en terre. Il est recouvert d'herbes rases sauf sur deux sillons parallèles matérialisant les passages consécutifs des roues de tracteurs et remorques. De plus, il est légèrement encaissé (50 cm à I m) par rapport au niveau des terres le bordant. Il est bordé à gauche et à droite par deux haies vives d'épineux. La haie de gauche le séparant d'un verger de pommiers est de hauteur moyenne (autour de 2,50 m) très variable selon les endroits. Par contre, la haie de droite le séparant d'une prairie est particulièrement élevée, plus de 5 m. à l'endroit de l'apparition. Si bien que lorsque nous le parcourûmes, nous eûmes l'impression de passer dans un étroit couloir. De fait, il ne permet pas une bonne visibilité, sauf dans ses prolongements, mais il faut aussi tenir compte que lors de notre visite la végétation portait toute ses feuilles.En hiver, la visibilité doit être meilleure mais tout de même très réduite.

Précisions encore que ce chemin est orienté Sud Nord, qu'il est pratiquement rectiligne sur 200 m, horizontal et situé à une côte de 486 m.

A proximité, il ne passe ni voie ferrée, ni ligne à haute tension, ni cours d'eau de quelque importance. De plus, il ne nous a pas été possible de trouver une quelconque particularité géologique à l'endroit.

L'HOMME.

Nous eûmes donc avec Monsieur P. de longs entretiens qui nous permirent de mieux cerner sa personnalité.

Comme les faits nous étaient assez bien connus (depuis l'enquête de Nicoulaud), nous insistâmes surtout sur la mentalité du témoin, ses opinions, ses croyances et surtout son passé. En effet, nous étions persuadé que son amnésie pouvait être en rapport avec un épisode de sa vie de légionnaire, traumatisant pour sa conscience et que son inconscient aurait voulu effacer.

Nous fûmes donc amenés à poser certaines questions indiscrètes à Monsieur P. et nous devons reconnaitre qu'il accepta de répondre à toutes avec une très grande sincérité.Par respect pour sa vie privée, nous ne les reproduirons pas toutes, nous nous contenterons simplement de signaler les points qui auraient pu avoir une incidence sur ce qu'il avait vécu.

Nous commençâmes par lui faire reprendre le récit de son expérience. Il n'eut pas de tremblements ni de crises de larmes comme c'était le cas au début, mais il manifesta tout de même une vive émotion qui se traduisit par un phénomène de " chair de poule " sur tout le corps.

Puis nous lui demandâmes ce qu'il pensait de son expérience.

" C'est une punition que j'ai eu là... Avant, je ne croyais ni à Dieu ni au Diable... Avant quand on me parlait des Soucoupes Volantes, ça me faisait marrer ... C'est une punition parce que je n'étais pas CROYANT ! ... C'est une démonstration de puissance. On a voulu me montrer qu'au dessus de moi il y avait plus fort que moi ! Ils ne voulaient pas me faire de mal, mais ils m'ont fait très mal" (entendu, très mal psychiquement).

Maintenant, le témoin SAIT qu'il y a des puissances au-dessus de l'homme, son expérience lui a servi d'exemple. Et ses convictions vont encore plus loin que cela.

" ILS reviendront. Je le sais/crois. Alors, je serai satisfait de les revoir. J'aurai encore peur,mais ce ne sera pas pareil. Il n'y aura pas la même surprise ..."

On retrouve bien dans ces mots une constante du phénomène de " contacté ". A savoir que le " contacté " a la conviction qu'ils vont revenir. Toutefois, dans le cas présent, Monsieur P. ne reçut aucun mésage à transmettre, ni aucune révélation, mise à part la révélation personnelle de l'existence de puissances supra-humaines.

Nous insistâmes aussi sur deux points précis :

Que voulait dire le témoin en utilisant l'expression " Je me suis senti redevenir un homme " au début de son récit...

Qu'est ce qui l'amenait à employer le pronom ILS pour désigner ce qui était dans la masse sombre ...

Monsieur P. ne put nous fournir aucune précision à ce sujet mais il avait la double conviction " qu'ON lui avait fait QUELQUE CHOSE" et que dans la masse sombre, " il y avait une PRESENCE, DES ETRES qui l'observaient durant toute la phase de son aventure dont il a le souvenir ".

Nous lui posâmes aussi de nombreuses questions sur son passé de légionnaire et en particulier les deux suivantes qui auraient pu éclairer d'un jour nouveau toute l'affaire :

- Question : Au cours de votre passé, vous est-il arrivé de vous trouver dans une situation SEMBLABLE, c'est à dire par exemple terrassé par un ennemi vous dominant (par le pouvoir de son arme) et ayant la possibilité de vous tuer ... Vous auriez pu alors le supplier, l'implorer de la même façon ? ...

- Réponse : Jamais !

- Question : Alors, vous êtes vous un jour trouvé dans la situation inverse, c'est à dire ayant à votre merci un ennemi vous implorant ? ...

- Réponse : Jamais ! Je me suis trouvé face à des " gars ". Il a fallu que j'en tue pour ne pas être tué, mais nous étions à armes égales ...

Ces réponses négatives nous navrèrent un peu, car si elles avaient été l'une ou l'autre positives, il y aurait eu là un remarquable cas de transfert psychologique... Et si nous les avons posées, c'était bien avec le secret espoir que la réponse serait positive...

Nous essayâmes donc de voir quels souvenirs auraient pu "expliquer en partie " l'expérience de Monsieur P. Avait-il déjà lu des ouvrages ou articles sur les OVNI ?

" Je ne m'étais jamais intéressé à cela, avant, pour moi, c'était de la foutaise ... Depuis, j'y fais attention ...Quand il y a des articles dedans sur le sujet, je lis " NOSTRA " (hélas ! commentaire personnel) ... Et puis j'en ai un peu parlé autour de moi ..."

Monsieur P. découvrit ainsi deux témoins d'atterrissage dans la région parisienne dont un avec humanoïdes (nous transmettrons bientôt les données de ces cas à des collègues de la région) et nous précisa le point suivant :

" Des gars, il y en a toujours des menteurs qui racontent des histoires, mais là c'est vrai. Surtout le type qui a vu l'engin se poser et les gus en sortir...Il a eu peur lui aussi et quand il m'a raconté son histoire, J'AI SENTI LA PEUR QU'IL AVAIT EPROUVE ! Et ça, ça prouve qu'il a dit la vérité ... Maintenant en écoutant un gars raconter son histoire, je pourrais dire s'il ment ou s'il dit la vérité ..."

Enfin, notons que Monsieur P. manifesta un remarquable courage. Malgré ce qui lui est arrivé, il n'a pas renoncé " à venir finir ses jours dans sa maison " pourtant isolée, ALORS QU'IL EST CONVAINCU QU'ILS REVIENDRONT !

Et surtout, son courage se manifesta dans la volonté farouche qu'il mit à VOULOIR SAVOIR ce qui avait pu lui arriver durant son trou de mémoire. Il insista plusieurs fois pour pouvoir être placé sous hypnose ...

Nous le prévînmes que nous connaissions un hypnotiseur capable de lui faire revivre son expérience, mais qu'en conséquence l'expérience revécue allait être aussi PENIBLE que la première fois. Monsieur P. nous dit que cela n'avait pas d'importance et qu'il voulait SAVOIR !

Rendez-vous fut donc pris pour le 19/07/77. Ce soir là, sur les lieux et dans des circonstances similaires à la première fois, le témoin allait être mis sous hynose profonde et par régression de mémoire, nous allions tenter de lui faire revivre ce qui s'était passé, en particulier durant la période correspondant à son amnésie.

Quant à nous, nous allions vivre à cette occasion l'un des plus extraordinaires et des plus éprouvants moments de toute notre carrière d'enquêteurs.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

SOUCOUPES VOLANTES
ET BANDES (DE MOEBIUS) DESSINEES
DE SCIENCE FICTION !

Il y avait l'AVANT, et maintenant, nous sommes dans l'APRES, l'après MEHEUSTIQUE, bien entendu !

En effet, depuis la sortie du livre de Bertrand Méheust " Soucoupes Volantes " et Science Fiction ", il n'est décidement plus possible de continuer à regarder le phénomène OVNI du même oeil.

Quelle CRISE !... de conscience, cela va de soi.

Oh bien sur, il y aurait énormément à dire sur cet ouvrage, mais je n'en ferai pas la critique ici.D'abord parce que les commentaires, remarques et idées nouvelles qu'il a fait naître en moi ne regardent que Méheust et aussi parce que je ne voudrais pas être pris pour un de ces individus dont la seule compétence est de critiquer le travail des autres pour la bonne raison qu'ils ne sont même pas "foutus" d'en faire autant. Comme on dit : La critique est aisée (et l'Ufologie française a son spécialiste en la matière) mais l'art est difficile". Et j'en sais quelque chose. D'autant plus que les idées si magistralement exprimées par Méheust, nous les préssentions déjà en 1974, Jean Claude Dufour et moi. Nous en discutions par lettre ... mais pour mon compte personnel, bien qu'ayant flairé le lien entre Soucoupes Volantes et Science Fiction, j'avais bien été incapable d'en extraire la substantifique moelle ... Alors, pensez si je me suis régalé à la lecture du livre de Méheust. Trouver un type qui PENSE POUR VOUS et mieux que vous ne pourriez le faire, c'est une aubaine qui n'arrive pas tous les siècles.

Alors, que vais-je donc faire ici s'il ne s'agit pas d'une critique ?

Et bien, comme le titre l'indique, je vais me livrer à un petit jeu de l'esprit en forme de paradoxe. J'adore ça.

Le contenu du livre de Méheust est parfaitement résumé par le texte de présentation en quatrième page de couverture dont j'extrais :

" Nous devons considérer les Soucoupes Volantes" comme un phénomène à double face "Psycho-Physique" qui puise dans nos structures mentales le modèle de ses manifestations".

Et la "preuve" qu'en apporte toute la première moitié de l'ouvrage c'est que tout ce qui est actuellement enregistré dans les manifestations OVNI avait DEJA ETE FORMULE JUSQU'AU MOINDRE DETAIL DANS LA LITTERATURE DE SCIENCE FICTION ! Etant bien entendu que la Science Fiction doit être considérée comme une forme d'expression (par un auteur particulier) des structures mentales collectives de son époque.

Pour plus de détails, relisez Méheust. J'en suis à la quatrième relecture et ce ne sera pas tout ...

Bon, alors, essayons de raisonner logiquement sur ces "prémisses".

La Science Fiction est une forme d'expression de nos structures mentales dans lesquelles le phénomène OVNI puise à retardement le modèle de ses manifestations.

L'hypothèse de Méheust est aussi une structure mentale qui constitue un "modèle" du phénomène OVNI dans son entier.

Donc, la forme "méheustienne" actuelle du phénomène doit ELLE AUSSI PREEXISTER DANS LA SCIENCE FICTION D'IL Y A 20 ou 30 ANS (délai de l'auteur)

En conclusion, si l'hypothèse de Méheust est LOGIQUE AVEC ELLE MEME, on doit pouvoir retrouver dans la SCIENCE FICTION une Oeuvre dans laquelle il est textuellement indiqué que le phénomène OVNI puise dans nos structures mentales le modèle de ses manifestations ...

Vous me suivez, c'est logique ...

Et amusant sans plus, une "tautologie absurde" pour le plaisir de ...

Ouais ouais ouais ...

ET BIEN, MES CHERS PETITS LECTEURS ET UFOLOGUES, MON CHER MEHEUST, ACCROCHEZ VOUS BIEN, ET LISEZ DONC JUSQU'AU BOUT LA "NAIVE" BANDE DESSINEE QUI SUIT. JE VOUS RETROUVERAI TOUS APRES ET ON VERRA BIEN SI VOUS AVEZ TOUJOURS AUSSI BONNE MINE !

L'Enigme du Pilote de L'ESPACE X

QUEL SERA LE STADE FINAL DE L'ÉVOLUTION HUMAINE? A QUELLE APPARENCE PHYSIOLOGIQUE ABOUTIRONS-NOUS DANS L'AVENIR? SI VOUS VOULEZ IMAGINER L'ÉTONNANTE RÉPONSE A CETTE QUESTION, PRENEZ PART AU CURIEUX CONCOURS DE SUPPOSITIONS QUI EUT LIEU PENDANT UNE SEMAINE AU SUJET DE...



UN SOIR, DEUX HOMMES SE LIVRAIENT A DES EXPÉRIENCES P.E.S. *



* P.E.S. SIGNIFIE: PERCEPTION EXTRA-SENSORIELLE: TRANSMISSION DE PENSÉE ENTRE LES CERVEAUX HUMAINS!







ANXIEUSEMENT, LES DEUX HOMMES ATTENDENT QUE LE PILOTE SORTE DE SON NAVIRE...









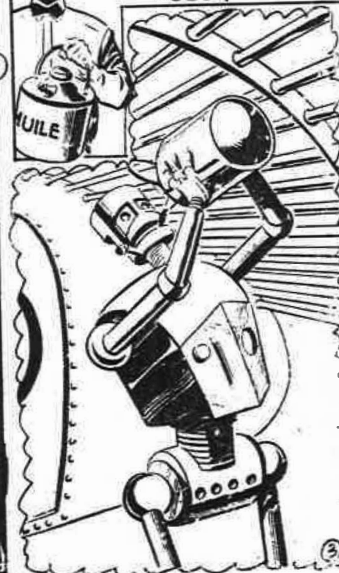

INOPINÉMENT, UNE BASE DE RAISONNEMENT APPARUT AVEC UNE REQUÊTE...
J'AI BESOIN DE QUELQUES OUTILS : D'ABORD, SIX CLÉS À MOLETTE !
POURQUOI DEMANDE-T-IL SIX MÊMES OUTILS ?


"PEUT-ÊTRE, PARCE QUE CETTE ÉTRANGE CRÉATURE, A SIX MAINS !"


MAIS, LE VISITEUR INCONNU DEMANDA D'AUTRES CHOSES...
JE SUIS REPORTER, MONSIEUR ! CES TROIS GROSSES LENTILLES VOUS DONNENT-ELLES UNE IDÉE DE CE QUE PEUT ÊTRE CET ÉTRANGER ?
OUI, JE SUPPOSE QU'IL A CASSÉ SES LUNETTES, EN ATTERRISSANT... ET, IL POURRAIT ÊTRE...


"...UN GÉANT AVEC TROIS YEUX !"


TOUTE DIFFÉRENTE EST L'OPINION D'UN BROSSIER...
JE CROIS QUE CETTE PETITE BROSSE QU'IL M'A DEMANDÉE, PROUVE QU'IL EST UNE PETITE CRÉATURE À FOURRURE, UNE SORTE DE SINGE !


"LE FOURNISSEUR D'HUILE, S'IMAGINE QU'IL S'AGIT SIMPLEMENT D'UN ROBOT !"
HUILE

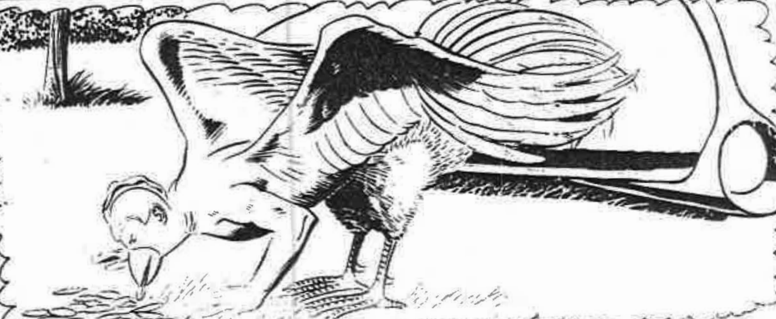

DE SON CÔTÉ, JEAN JACKSON CONFRONTE TOUTES CES DÉDUCTIONS AVEC LES SIENNES...

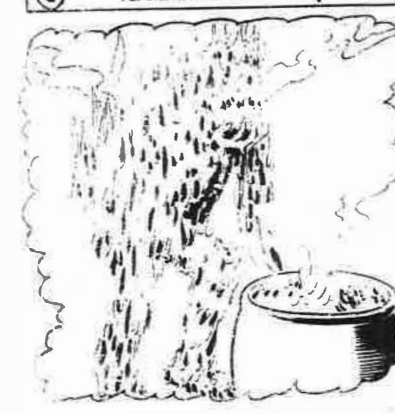

QUEL PEUT ÊTRE LE RÉSULTAT, D'UNE "ÉVOLUTION FINALE" ? TOUTES CES SUPPUTATIONS SONT SÛREMENT FAUSSES !
L'INFORMATION
CELUI QUI RÉCLAME UN ESSUIE-GLACES
CHEZ UN MARCHAND DE PRODUITS D'ENTRETIEN EST UN HOMME EN VERRE ! LE PILOTE X RESTE UN MYSTÈRE !


MAIS, LES IMAGINATIONS TRAVAILLENT...
IL A DEMANDÉ DE LA SCIURE ! PARIONS QU'IL LA MANGE ! IL POURRAIT ÊTRE UN ARBRE INTELLIGENT !

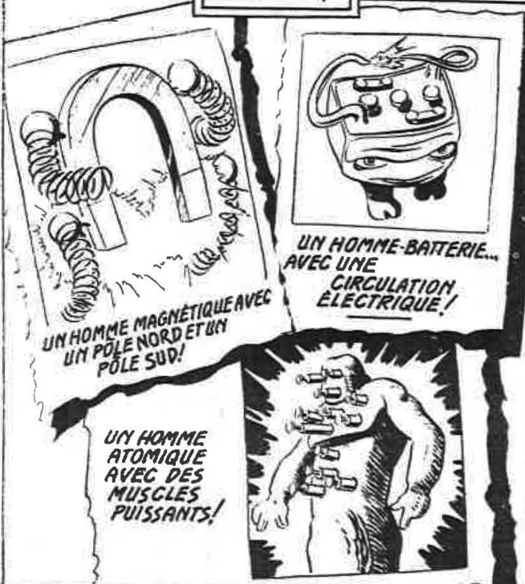



"POURQUOI M'A-T-IL FAIT ALLER CHERCHER LES PLUS GROSSES GRAINES DE LA TERRE, SINON PARCE QU'IL EST UN GROS HOMME-OISEAU !"




"POUR MOI, GÉOLOGUE, C'EST UN HOMME-FLAMME, QUE FERAIT-IL DE LAVE FONDUE ?


QUAND, JE LUI AI FOURNI CE BIZARRE APPAREIL AU NÉON, JE ME SUIS DEMANDÉ, S'IL N'ÉTAIT PAS UN ÊTRE FLUIDIQUE !


DÈS DEMANDES D'AIMANT, DE LAMES DE PLOMB, DE PLUTONIUM, FIRENT NAÎTRE, D'AUTRES SUGGESTIONS BIZARRES!
UN HOMME MAGNÉTIQUE AVEC UN PÔLE NORD ET UN PÔLE SUD!
UN HOMME-BATTERIE... AVEC UNE CIRCULATION ÉLECTRIQUE!
UN HOMME ATOMIQUE AVEC DES MUSCLES PUISSANTS!


UNE CONCEPTION DU PILOTE X, INTRIGUE JEAN JACKSON...
CELA PEUT-IL ÊTRE LA FIN D'UNE ÉVOLUTION? OU EST-CE ENCORE UN PAS VERS UN AU-DELÀ!
UN FAMEUX BIOLOGISTE, FOURNISSEUR DE CULTURES NUTRITIVES, CROIT À UN "SUPER-CERVEAU"
PILOTE X DEMEURE UN MYSTÈRE!


ET QUAND L'ÉTRANGER S'AVANÇA...
VOYEZ, C'EST MON GÉANT!
VOUS VOYEZ CETTE CHOSE! MON HOMME MAGNÉTIQUE!
NON! C'EST MON HOMME-OISEAU!
L'HOMME-BATTERIE!
UN ATOME!
L'ARBRE PARLANT!


ENFIN, APRÈS UNE SEMAINE, L'INSTANT FATAL ARRIVE! UNE FOULE ATTEND, QUAND...
MERCI POUR LES MATÉRIAUX FOURNIS... QUE J'AI RÉDUITS EN ATOMES DE BASE... MES RÉPARATIONS SONT ACHEVÉES, AINSI QUE MA DÉCOMPRESSION! JE VAIS SORTIR!
MES SUPPOSITIONS ÉTAIENT-ELLES JUSTES!
KTV 6


PENDANT CE TEMPS, JEAN JACKSON, S'ÉTAIT FAIT UNE OPINION PERSONNELLE...
J'AI ENFIN COMPRIS, CE QU'EST UNE "ÉVOLUTION FINALE" ET QUELLE CRÉATURE VA APPARAÎTRE!


VOUS ÊTES-VOUS FAIT UNE IMAGE MENTALE DU PILOTE X! JE VAIS VOUS DONNER UNE IDÉE... TOUT CE QUE VOUS AVEZ IMAGINÉ EST JUSTE! CE SONT DES MATÉRIALISATIONS DE PENSÉES...


POURQUOI, CHACUN VIT-IL L'HOMME DE L'ESPACE COMME IL L'AVAIT IMAGINÉ? PENSEZ À L'ÉVOLUTION FINALE... L'ÉVOLUTION FINALE, C'EST L'ÉLIMINATION DE LA MATIÈRE POUR LA LIBÉRATION DE L'ESPRIT... LE PILOTE X EST SEULEMENT UNE MASSE D'ÉNERGIE INTELLIGENTE!


CET ESPRIT DÉMATÉRIALISÉ, EST ENTRÉ DANS LE MOULE MENTAL, QUE VOUS LUI OFFRIIEZ, POUR VOUS DONNER UNE REPRÉSENTATION SENSIBLE DE SA PERSONNE! DE MÊME QU'UN VISIONNAIRE VOIT UN SAINT DANS LE COSTUME QU'IL IMAGINE!
C'EST MON HOMME-ARBRE!


QU'ELLE ÉTAIT VOTRE FORME ORIGINELLE?
LA VÔTRE, HUMAIN! MAINTENANT, MERCI, POUR M'AVOIR "PRÉCONSTITUÉ" CE BEAU NAVIRE DE L'ESPACE!
Fin

ET PAN ! CA FAIT MAL HEIN ?

Très mal surtout lorsque l'on sait que cette bande dessinée a été publiée en 1958, oui, vous avez bien lu. Cette bande est sortie en France en Juin 1958, publiée par Artima dans le mensuel "AVENTURE FICTION" N°4 qui éditait avec quatre ou cinq ans de retard les publications américaines des " National Comics ".

Quel auteur de GENIE avait donc pu écrire ENTRE 1952 et 1954 :"Cet esprit dématérialisé EST ENTRE DANS LE MOULE MENTAL QUE VOUS LUI OFFRIRIEZ POUR VOUS DONNER UNE REPRESENTATION SENSIBLE DE SA PERSONNE ! DE MEME QU'UN VISIONNAIRE VOIT UN SAINT DANS LE COSTUME QU'IL IMAGINE ".

Je n'ai pas pu hélas retrouver qui était ce génie pour la simple raison que les publications Artima avaient la mauvaise habitude de ne jamais faire figurer le nom du scénariste et celui du dessinateur ...

Et ce n'est pas tout, il n'y a pas que cette avant dernière vignette qui soit "révolutionnaire".

Notons qu'en plus il y est expréssement exprimée la profonde similitude entre les mécanismes d'apparition OVNI et d'apparitions religieuses que Jacques Vallée devait "découvrir"(Hum) en 1969 dans " Passeport to Magonia "..

En fait toute l'histoire tourne autour du problème de la conformité psychologique que Charles Bowen était si content d'avoir mise en évidence dans les années 60 ... Vous savez bien, la troublante similitude entre les occupations des humanoïdes et la profession du témoin ... Il avait juste un peu de retard à l'allumage le responsable de la "Flying Saucers Review ".

Et les G.A.B.R.I.E.L. tout fiers de pondre en 1973 une étude "tout à fait originale" sur le problème du "mimétisme"OVNI, ils ont bonne mine! Au moins aussi bonne que celle de Jean Jacques Jaillat qui tout heureux de découvrir là une "voie nouvelle" leur a gaillardement emboité le pas !

Et la dernière vignette de la page 5, elle n'est donc pas belle avec son "explication" : VOUS ETES VOUS FAIT UNE IMAGE MENTALE DU PILOTE X ... TOUT CE QUE VOUS AVEZ IMAGINE EST JUSTE. CE SONT DES MATERIALISATIONS DE PENSEES ! Ne vous semble-t-il pas y reconnaitre là une théorie viéroudienne très à la mode ! Encore un (mon ami Viéroudy) qui n'avait que quelques guerres de retard !

Oui, TOUTE L'UFOLOGIE DE 1978 figure dans cette naïve bande dessinée des années 50, TOUT, MEME LA LIAISON OVNI-PARAPSYCHOLOGIE ainsi qu'en témoigne le début de l'histoire...

Alors, mes chers petits lecteurs et ufologues, devant tout cela autorisez moi à éclater de rire un bon coup.

Pas de doute, et ce sera mon mot de la fin :

LA PSYCHO UFOLOGIE A UN BEL AVENIR DERRIERE ELLE !

Jean GIRAUD

Publication : MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MONTLUCON

3 numéros par an

Directeur de la publication : TERRADE Claude
Rédacteur - Animateur : GIRAUD Jean

Dépôt légal - 4ème trimestre 1978